



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL N°6 du mardi 14 septembre 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni en mairie le mardi 14 septembre 2021 à 20h00 sous la présidence de Christian GARIOUD, Maire, à la suite de la convocation adressée le 7 septembre 2021.

**Présents** : BLANCHET Alain – BONASSI Stéphane - COTTAREL Guy-Noël - GARIOUD Christian – JACQUET Patricia — LEGLISE Sébastien - REVOL Gilbert – PADEY Guillaume.

**Absentes excusées** : ALMAÏDA Marie - GONSETH Mathilde – MIGUET Corinne

Stéphane BONASSI est élu secrétaire de séance.

---

A l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2021 est approuvé par les conseillers municipaux. Au vu du nombre d'absents au conseil en semaine, Monsieur le Maire propose que les prochaines réunions soient de nouveau tenues le vendredi soir.

### **I. Montant du loyer de l'appartement communal**

*(Délibération 2021-19)*

Le Maire informe que les locataires de l'appartement côté Sud partiront en novembre 2021. Monsieur le Maire présente les candidatures reçues pour cet appartement.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le montant du loyer (le dernier loyer était de 573.08€).

Le Conseil Municipal propose de conserver le loyer actuel de 573€, révisable chaque année.

### **II. Taxe foncière sur les nouvelles constructions**

Monsieur le Maire rappelle que la taxe d'habitation a été supprimée pour les habitations principales. Pour compenser ce manque de recettes, la part départementale de la taxe foncière est transférée aux communes. Les nouvelles constructions sont exonérées de taxes foncières communale et départementale pour une durée de 2 ans.

Le conseil Municipal décide de conserver cette exonération comme antérieurement.

Concernant la 'TA' taxe d'aménagement, Le Maire rappelle que le taux est : 2% pour la part communale et 2,5% pour la part départementale.

### **III. Validation du rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la CCY**

Monsieur le Maire présente le rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Année 2020	Tonnage	Dépenses	Recettes	Ecart
OM	593 T	208 277€	477 218€	268 941€
Déchetterie	2504 T	219 715€	45 921€	- 173 794€
Tri sélectif	741 T	160 025€	101 141€	- 58 884€
Divers		33 932€		-33 932€
Investissements		65 488€	48 334€	-17 153€
		687 437€	672 614€	-14 823€
Excédent 2019			117 090€	102 267€

REVOL Gilbert interroge sur le tri des déchets en plastique : quelle recette peut-on tirer d'un tri sélectif ?  
Monsieur le Maire précise également que les encombrants sont envoyés à Chamoux-sur-Gelon pour être broyés et envoyés comme combustible en cimenterie et non incinérés avec les OM.  
Il informe également le cumul des impayés arrêtés fin juin 2020 : 137 k€.

#### **IV. Présentation du projet d'assainissement collectif**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reprendre les études relatives à la faisabilité, notamment sur les secteurs de La Croix, le Rubatier, le Chef-Lieu, et le Roubin. Il porte à la connaissance du Conseil les études effectuées par le cabinet DAEC en 2019.

La commission travaux se penchera de nouveau sur le projet et notamment dans le montage du dossier pour des demandes d'aides publiques et subventions.

#### **V. Questions diverses**

- ☒ Logement communal de la Cure : après étude des différentes candidatures reçues, le conseil décide d'attribuer le logement à un couple avec enfant.
- Travaux de voirie :  
Ils doivent être terminés avant fin octobre afin de pouvoir percevoir la TADE part voirie 12 093€. Le conseil municipal donne son accord pour l'ensemble des travaux notamment busage d'un fossé aux Cottarel et travaux d'interception de l'écoulement des eaux pluviales au Paris (devis Boussaroque Tp 18 128€ HT).
- Patricia JACQUET informe le conseil municipal du travail de recherche et classification réalisé au cimetière.  
L'Agence Alpine des territoires (AGATE) qui propose un accompagnement aux collectivités, se chargera par la suite de renseigner le logiciel dédié à la gestion des cimetières. Cout de la prestation : 680€ TTC.
- ☒ Manifestations sur la commune :
  - 26/09 : course pédestre
  - 23-24 octobre : course auto team 73
- ☒ Stéphane BONASSI souhaite avoir des explications sur la surtension EDF survenue cet été dans le hameau de Bressieux. Plusieurs habitants ont perdu des biens électroniques dans l'incident.

#### **Fin de la séance 21h30**

Les réunions du conseil municipal sont publiques. Si vous avez des remarques à formuler sur les décisions prises, n'hésitez pas à vous exprimer.

Le Maire  
Christian GARIOUD

The image shows a blue ink signature of Christian Garioud, the Mayor of Loisieu, Savoie. Below the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'LE MAIRE DE LOISIEU' at the top, 'Savoie' at the bottom, and a central emblem featuring a mountain landscape with a tree and a building. The stamp also includes the words 'COMMUNE' and 'Savoie'.